

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00300

Numéro SIREN : 529 678 765

Nom ou dénomination : 398 ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2021 sous le numéro de dépôt 5669

Désignation de l'entreprise S.A.S. 398 ENERGY										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 75 Allée Wilhelm Roentgen 34961 MONTPELLIER CEDEX 2															
SIREN 5 2 9 6 7 8 7 6 5															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2					
Exercice N clos le 3 0 0 4 2 0 2 0															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *				028	94 878	030			94 878					
	Immobilisations financières * (1)				040		042								
	Total I (5)				044	94 878	048			94 878					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052								
		Marchandises *		060			062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070								
		Autres* (3)		072		19 743	074			19 743					
	Valeurs mobilières de placement		080			082									
	Disponibilités		084		1 000	086			1 000						
Charges constatées d'avance*		092			094										
Total II				096	20 743	098			20 743						
Total général (I + II)					110	115 621	112			115 621					
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*								120	1 000					
	Écarts de réévaluation								124						
	Réserve légale								126						
	Réserves réglementées*								130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)								132						
	Report à nouveau								134	(13 120)					
	Résultat de l'exercice								136	(808)					
	Provisions réglementées								140						
	Total I								142	(12 928)					
Provisions pour risques et charges								Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*								166	866					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 127 684)								172	127 684					
Produits constatés d'avance								174							
Total III								176	128 550						
Total général (I + II + III)										180	115 621				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	92 476							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. 398 ENERGY

Néant ☐Exercice clos le
3 0 0 4 2 0 2 0

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services*		217	218
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*				224
	Subventions d'exploitation reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	770
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	38
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	808

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		(808)
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)				290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310 (808)

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993
	Créanc report en arriéré du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655
	Dont divers			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648
	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352		354	808
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables : * 13 120 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372	808

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise S.A.S. 398 ENERGY

[illegible]

Nº 2033-B-SD

Désignation de l'entreprise S.A.S. 398 ENERGY

[illegible]

398 ENERGY
Société par actions simplifiée
Au capital variable de minimum 1.000 € et maximum 450.000 €
Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen – CS 40935
34961 Montpellier Cedex 2
529 678 765 R.C.S. Montpellier
(« la Société »)

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
Et le quatre janvier à 13 heures 15,

Les associés de la société **398 ENERGY** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président.

Madame Stéphanie ANDRIEU préside la séance.

La société AXIOME AUDIT, Commissaire aux Comptes régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Après que l'assemblée générale ait déclaré avoir pris connaissance :

- 1) L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos à cette date,
- 2) Le rapport du commissaire aux comptes,
- 3) Le texte des projets de résolutions soumises au vote de l'assemblée générale,

Le Président a déclaré que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du commissaire aux comptes, le texte du projet des résolutions proposées, ainsi que tous les documents et renseignements qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés, au siège social, ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions, à compter de la convocation à l'assemblée générale.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2020,*
- *Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 30 avril 2020,*
- *Affectation du résultat,*
- *Mention des conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce,*
- *Pouvoirs à conférer en vue des formalités.*

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30/04/2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve de l'exercice de ses fonctions au Président, pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée générale constate également que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge et dépense non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés (art 39-4 du C.G.I.).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La société a dégagé un déficit net comptable de € - 808 que l'assemblée générale décide d'affecter comme suit :

-	Déficit de l'exercice.....	- 808 €
-	5 % du résultat à la Réserve Légale	
	dans la limite de 10% du capital social	0 €
-	Le Solde, soit la somme de.....	- 808 €
	en totalité au poste « Report à Nouveau »	

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à – 13 928 €.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

L'assemblée générale constate que du fait des résultats cumulés, les capitaux propres de la société sont toujours inférieurs à la moitié du capital social à la clôture de l'exercice. Cependant, la poursuite de l'activité ne s'en trouve pas compromise. L'activité de la société (production et vente d'électricité) permettra, à moyen terme, de rétablir des capitaux propres au niveau minimal requis par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, concernant les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce, constate qu'aucune nouvelle convention au sens de l'article L227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés présents ou représentés.



Président de séance
Stéphanie ANDRIEU



Associé
URBASOLAR
Représenté par Stéphanie ANDRIEU



Associé
HOLDING ATLAS
Représenté par Arnaud MINE,
Représentant URBASOLAR, Président



AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès

Tél. : 0 467 158 935

Fax : 0 467 158 951

axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse

axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex

axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SASU 398 ENERGY

75 Allée Wilhelm Roentgen

CS 40935

34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30.04.2020





AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SASU 398 ENERGY

75 Allée Wilhelm Roentgen

CS 40935

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

°—————°

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE**





AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000
@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100
681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SASU 398 ENERGY
75 Allée Wilhelm Roentgen
CS 40935
34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 avril 2020

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 398 ENERGY relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 5 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 22 septembre 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned above the printed name.

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric Carrobé

Bilan Actif

S.A.S. 398 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	94 878		94 878	2 402
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	94 878		94 878	2 402
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	94 878		94 878	2 402
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	19 743		19 743	2 068
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	19 743		19 743	2 068
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 000		1 000	1 000
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	1 000		1 000	1 000
ACTIF CIRCULANT	20 743		20 743	3 068
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	115 621		115 621	5 470

Bilan Passif

S.A.S. 398 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 000	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(13 120)	(9 687)
Résultat de l'exercice	(808)	(3 433)
TOTAL situation nette :	(12 928)	(12 120)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(12 928)	(12 120)

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 31 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 885 131 00076 APE 6920Z

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	127 684	16 725
TOTAL dettes financières :	127 684	16 725
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	866	866
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	866	866
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	128 550	17 590

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	115 621	5 470
----------------------	----------------	--------------

Compte de Résultat (Première Partie)

S.A.S. 398 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			0	
PRODUITS D'EXPLOITATION			0	
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			770	3 213
TOTAL charges externes :			770	3 213
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			38	220
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				0
CHARGES D'EXPLOITATION			808	3 433
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(808)	(3 433)

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Compte de Résultat (Seconde Partie)

S.A.S. 398 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(808)	(3 433)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement CHARGES FINANCIÈRES Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	AXIOME AUDIT Audit Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69202	
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(808)	(3 433)
PRODUITS EXCEPTIONNELS Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	0	
TOTAL DES CHARGES	808	3 433
BÉNÉFICE OU PERTE	(808)	(3 433)

Règles & Méthodes Comptables

S.A.S. 398 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

L'exercice clôturé au 30/04/2020 présente un montant total du bilan de 115 621 €
et dégage un résultat de (808) €

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : cf page suivante
- postérieurs à compter de la clôture : cf page suivante

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges

Les intérêts intercalaires de l'emprunt ainsi que les intérêts de compte courant d'associé sont intégrés au coût de l'immobilisation jusqu'à la date de mise en service de la centrale, car ils sont directement rattachables à la construction de la centrale photovoltaïque. Le montant des frais financiers portés à l'actif s'élèvent à

4841,00 €.

Evénements significatifs de l'exercice :

- L'activité de la société consiste en la construction et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques. La centrale est en cours de construction à la clôture de l'exercice.
- Une épidémie de Covid-19 a démarré en Chine et s'est rapidement propagée au niveau mondial. L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et le phénomène de pandémie le 11 mars 2020. Cette crise sanitaire sans précédent affecte les activités économiques et commerciales à une échelle internationale et a engendré des impacts plus ou moins significatifs pour toutes les entités, quels que soient les secteurs d'activités et les zones géographiques.

Les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2020 ont été impactés de la manière suivante par l'épidémie de COVID-19 :

- Pendant la période de confinement, la construction des centrales a été arrêtée momentanément.
- Le niveau de l'actif immobilisé est donc inférieur à celui qui aurait figuré au bilan en l'absence de cet événement.
- L'impact financier pour la société est un retard dans la mise en exploitation des centrales ainsi que le coût des intérêts intercalaires liés aux emprunts et comptes courants dues pendant cette période d'interruption de la construction. Il convient de préciser que ces intérêts intercalaires sont activés.
- Ce retard dans la mise en exploitation n'entraînera pas de pénalités dues ou perçues.
- L'impact financier de ce retard n'est donc pas significatif.

- Les capitaux propres de la société sont, à la clôture de l'exercice, inférieur à la moitié du capital social du fait du résultat déficitaire de cet exercice et des précédents. La continuité de l'exploitation n'est cependant pas compromise.

Evénements post-clôture :

Les comptes ont été arrêtés le 05/08/2020. A la date d'arrêt des comptes de la société, la construction des centrales a pu reprendre.

Compte tenu des incertitudes liés à cette crise, les effets sur les prochains mois sont difficilement quantifiables à la date d'arrêt des comptes.

La société ne rencontre pas de difficultés financières significatives à la date d'arrêt des comptes.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 37 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIREN : 332 835 131 00076 - APE : 6920Z

Immobilisations

S.A.S. 398 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 402		92 476
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 402		92 476
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	2 402		92 476

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			94 878	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			94 878	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			94 878	

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Charges à Payer

S.A.S. 398 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	866
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	4 841
TOTAL	5 707

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

État des Échéances des Créances et Dettes

S.A.S. 398 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	19 743	19 743	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	19 743	19 743	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	19 743	19 743	
----------------------	---------------	---------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	866	866		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	127 684	127 684		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

TOTAL GÉNÉRAL	128 550	128 550		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Composition du Capital Social

S.A.S. 398 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	1

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z